

Vers la "Ville Marchandise"

Fabrice AUBERT

18 avril
2015



Introduction : Je tiens à remercier le journal *Les Echos* pour l'article intitulé : « *la Ville privée, utopie du XXIème siècle* », paru le 31 Mars 2015. Je remercie, car la thématique de la ville fait partie des problématiques que j'aborde depuis longtemps. A force de travailler une question on sent les choses, on cherche des éléments de démonstration de la thèse que l'on cherche à montrer et on n'ose rêver de tomber sur un article, qui, tranquillement, comme si tout ceci était naturel, nous annonce que la « *ville privée* » serait l'utopie du siècle... Alors j'ai pris ma plume...

LA CITE GRECQUE, FONDEMENT DE LA DEMOCRATIE : Au plus loin que l'on remonte, la ville a un rapport fondamental avec la société [1], au sens social du terme. La cité grecque [2], est à l'origine de la démocratie, « *pouvoir du peuple* », car dans la cité, ceux qui décident de la gestion de la ville sont les « *citoyens associés* », fondement de la démocratie. La ville définit de ce fait, un rapport social qui fait du citoyen, le décideur politique suprême. Si l'on y rajoute le fait, que notre Révolution en créant la République, a défini « *l'intérêt général* », et non l'intérêt privé, comme objectif de la République, on trouve bien dans la ville, la commune, les fondements de la Démocratie, ceux du peuple souverain, des « *citoyens associés* ». Cette approche conceptuelle doit cependant être relativisée. La Ville en tant que telle n'est pas automatiquement, un espace démocratique, la ville est à la fois objet, espace et support d'affrontements sociaux, car la ville est un rapport social.

LA VILLE UN RAPPORT SOCIAL : Avec la révolution industrielle, on est passé de la cité, au village agricole et artisan puis à la « *ville agro-industrielle* » [3], dont les cités minières du nord de la France ont été un fleuron. N'oublions pas que ces villes ouvrières se sont construites autour des mines de charbon, à partir des corons, maisons construites par les patrons propriétaires des mines pour avoir leurs mineurs à disposition immédiate (pas de voitures à l'époque pour développer la mobilité). De fait, le logement était une partie du salaire du mineur. Le logement avait pour objectif, non de répondre à un besoin social, mais uniquement, de répondre à l'impératif d'une main d'œuvre disponible à proximité immédiate. La proximité lieu de production (entreprise), lieu d'hébergement était une condition indispensable à l'exploitation optimum du travail (rendant par ailleurs les prolétaires, prisonniers du Patron).

- D'autres « *villes industrielles* » se sont construites autour de leur port (Bordeaux, Nantes, Le Havre, Marseille) port au sens large, intégrant leur *hinterland*, définissant ce qu'on appelle pour Marseille le « *système industrialo-portuaire* », intégrant de fait une forte activité commerciale liée au port, mais qui intégrait une activité industrielle de transformation, générant les emplois industriels nécessaires au développement de la Ville.
- D'autres villes se sont développées sur l'agriculture et l'artisanat, d'autres encore sur des matières premières particulières (fer, zinc, cuivre, ou encore l'uranium).
- Dans d'autres pays, ce fut autour du Pétrole.

On voit de ce fait, que la ville et son développement sont directement tournés vers l'activité économique, la ville

est donc bien un « *rapport social* », conséquence directe de l'évolution du système économique et de son rapport de propriété (Capitalisme) [4]. En retour la ville devient aussi un facteur de développement économique (Economie Urbaine) [5]. Dans cette ville, toutes les fonctions existent et se développent de manière complémentaire (agriculture, artisanat, industrie, services).

LA VILLE, ENJEU DE LUTTE DE CLASSES : La ville industrielle n'était pas un havre de bonheur, mais un espace d'affrontement, et il suffit de citer « *Germinal* » pour comprendre à quel point la condition ouvrière de l'époque était misérable, violente, et malheureuse (porteurs de malheurs [6]). Que de révoltes (morts de Fourmies), de Révolutions (1838, 1848, 1871) avant que le politique ne porte un regard sur la condition ouvrière, débouchant sur la naissance des premières lois sur la protection du travailleur (1910) [7]. Observons encore que ces lois n'ont été prises que sous la contrainte des manifestations syndicales successives organisées par la CGT (création 1895, charte d'Amiens 1905). Ce n'est donc qu'après construction de l'outil de lutte des classes, que le pouvoir fléchit et négocie l'amélioration des conditions ouvrières. Personne ne peut réécrire cette histoire, car elle est faite du sang et de la sueur des militants en lutte pour l'intérêt général de tous. Les luttes sociales ne sont pas un détail de l'Histoire humaine, elles en sont sa matrice, confirmant l'analyse de Marx « *Quand une idée s'empare des masses elle devient une force matérielle* ». La ville devient donc un enjeu de « *lutte de classes* », d'où son développement et sa capacité à prendre en compte les besoins du salariat après le travail (Logements, Transports publics, Santé, Cultures, Sports etc....) par l'intermédiaire de la contribution citoyenne (Impôts locaux), auxquels l'entreprise privée est aussi, obligé d'y participer, ce que l'entreprise cherche en permanence à esquiver aujourd'hui (optimisation fiscale, paradis fiscaux etc.).

LA VILLE ESPACE D'AFFRONTEMENT PERMANENT : On le voit, la ville n'est donc pas un havre de paix, qui serait séparé du reste de l'affrontement de classe, Capital/Travail, qui resterait confiné à l'entreprise. Bien au contraire, en permanence, la ville fut l'objet d'un affrontement permanent, entre le désir de démocratie, renvoyant à la cité grecque et les logiques de marchandisation de l'espace urbain, source de convoitises et de « *spéculations sans frein* » (Immobilier), conduisant à la « *gentrification* » [8] des métropoles actuelles. Tout dépend dans la ville, du rapport de forces politique. La ville est à la fois le réceptacle des politiques nationales possibles et le support à l'expérimentation marchande (Appels d'offres, P.P.P etc.).

LA PUISSANCE DE L'ETAT ET L'AGE D'OR DE LA « VILLE DEMOCRATIQUE » : Après la seconde guerre mondiale, la société, sous l'impulsion du programme du conseil National de la Résistance [9], qui met en avant l'intérêt général, impose la ville comme l'outil de la République pour la mise en œuvre de ces orientations politiques. La ville fut le réceptacle des « *demandes sociales* » [10] expliquant par ailleurs la montée de l'investissement public local (Ecoles, Bibliothèques-Médiathèques, centres de santé etc.) et l'espace sur lequel se développaient les services publics. Leur efficacité se trouvait dans ce rapport de « *compétences à proximité* », que le marché (offre/demande) était incapable de remplir. Le patronat, déconsidéré du fait de son positionnement durant la guerre (soutenant le Régime de Vichy), su se faire oublier. De toute façon, le Plan permettait aux entreprises privées de faire du profit en investissant dans les secteurs définis comme prioritaires (Bouygues, Lafarge, Thomson, SEB, Alcatel, Alstom etc. sont devenus depuis des champions mondiaux, grâce au plan). La ville était un « *système de réponses publiques* » aux besoins des habitants, poursuivant ainsi, l'Histoire tracée par les « *citoyens grecs* ». Industrie, services publics, via l'impôt, et « *lutte des classes* » étaient les matrices du développement de la ville. On parlait alors de « *banlieue rouge* » et de grandes villes furent gérées par un conseil municipal communiste (Le Havre, St Etienne etc.) générant une gestion audacieuse (centres de santé, activités jeunesse et culturelle etc.). Mais cette évolution progressiste fut remise en cause avec la crise.

LA MONDIALISATION OU LA REVOLUTION NEO-LIBERALE : La crise du XXème siècle commence selon moi, en 1971 au moment de la crise du dollar qui voit la fin du système monétaire mondial, dit « *système de Bretton Woods* », fondé sur une parité fixe des monnaies et l'intervention publique dans l'économie. Le désordre financier qui en ressort, accompagnée de la « *crise du pétrole* » lié aux désordres géopolitiques (conflit palestinien, canal de Suez) engendre le début d'une crise systémique. L'arrivée au pouvoir du couple (Reagan, Thatcher) va précipiter le monde dans des solutions ultralibérales, visant à libéraliser les mouvements de capitaux, les investissements, à déréglementer le travail et les protections collectives et à réduire l'intervention publique à son strict minimum. Le marché et ses règles (profits) deviennent la règle, et l'emploi, la variable d'ajustement, tout ceci étant possible du fait de la « *révolution informationnelle* » qui par l'informatique permet en maîtrisant l'information et la finance d'organiser la « *mondialisation de la production* », c'est-à-dire la capacité

pour un groupe industriel dominant, d'organiser un système productif où l'entreprise productive est éclatée à travers le monde (lieux de production spécialisés spatialement différenciés) permettant d'optimiser les revenus financiers des groupes mondiaux. Les Etats sont sommés de s'y soumettre (« *consensus de Washington* ») et l'écroulement de L'URSS va accélérer le processus.

LE CAPITALISME PREDATEUR : Au-delà des apparences qui nous montrent Microsoft, Google, ou autre Apple, comme fleurons de la création, sans rappeler leurs liens étroits avec l'Etat étasunien (militaire, financement des campagnes électorales), le capitalisme en tendance ne crée plus, il accapare. D'où le besoin d'un discours idéologique sur les « *coûts du service public* », et de la dette publique générée, qui en seraient la cause. De fait, la solution est simple, réduire les « *dépenses publiques* », en transformant les services publics en « *services au public* », c'est-à-dire en « *services marchands* », payables en carte bleue et non plus en impôts, inutiles et coûteux... Une fois dénoncé le mal, la solution est évidente, il s'agit de donner au marché le soin de gérer les « *services à la population* » et c'est ce qui se passe. Le secteur téléphonie de la Poste, devient « *France Télécom* », que l'on privatise, qui s'endette (rachat d'Orange) et qui devient Orange, faisant son beurre sur la vente des services (orange mobile) en continuant de s'appuyer sur les centraux téléphoniques de La Poste, financé et construit par la puissance publique. Dans la même veine, les villes gagnées à l'idéologie marchande transfèrent leurs activités publiques au privé (eau, nettoyage, voiries, cantines, informatique etc...) via des « *appels d'offres* », qui de plus détruisent le service public et remplacent des emplois stables (statut) par des emplois souvent précaires et encore plus mal payés, créant de fait encore plus d'instabilité sociale, source de toutes les combines et trafics pour survivre. Le développement du capitalisme actuel se fait donc, non sur de l'innovation, mais sur de la captation d'activités publiques engendrant plus de pauvreté, en ce sens le capitalisme néo-libéral est prédateur, confirmant ce que voyait déjà Victor Hugo : « *C'est de l'enfer des pauvres qu'est fait le paradis des riches* » [11].

LA METROPOLISATION DES RAPPORTS SOCIAUX : En ces temps de mises en cause du service public et de l'Etat, la ville fait l'objet de toutes les convoitises marchandes. Déjà les rassemblements de communes (communautés de communes), avaient permis de développer les « *appels d'offres* » au marché, réduisant d'autant les « *services publics qui font* ». Mais confronté depuis 2008, à la plus grave crise du capitalisme depuis 1929, le capitalisme a besoin de nouveaux marchés immédiatement, pour conforter les cours boursiers en augmentation rapide (+ 30 % en 6 mois du C.A.C 40) à contrario de l'économie réelle. D'où l'urgence de nouveaux marchés, de taille suffisante pour nourrir les prédateurs, on crée alors le « *marché métropolitain* » de taille suffisante (1,6 million de consommateurs potentiels pour la Métropole Marseillaise) pour permettre aux entreprises du marché, de se tailler la part du lion dans des territoires suffisamment vastes pour que la loi du marché exerce sa terreur, celle « *de l'offre et de la demande fixant un prix* ». La loi métropole est la réponse publique à cette exigence des marchés, et elle est le parallèle public des lois visant à développer la compétitivité (pacte de compétitivité et de responsabilité) du privé et la flexibilisation des droits du travail (A.N.I, Loi Macron). La Métropole transfère toutes les compétences de la commune (hors Etat-Civil) aux métropoles, détruisant de fait les communes, lieu de décision des « *citoyens associés* » pour les transférer en un lieu anonyme aggloméré dénommé Métropole, dont la mission sera, sous contrainte d'économie (- 11 milliards de D.G.F) [12] de transformer le service public, en « *service au public* », éloigné des besoins sociaux des populations habitantes et citoyennes. Mais ceci n'est encore qu'une étape, car l'objectif c'est

LA VILLE MARCHANDISE : On pourrait croire, une fois de plus, que je joue les oiseaux de mauvais augure, que je spéculer sur de vagues pressentiments, que je joue sur les peurs, comme les médias jouent avec le Front National. Hélas, je ne fais que relater ce qui existe déjà, mais lisez plutôt : « *Loin du projet de « ville Facebook » rêvée par Mark Zuckerberg, c'est dans les pays émergents que se concentrent les plus impressionnants programmes de villes 100 % privées.* [13] » Observons et c'est dit crûment, il existe des « *projets de ville 100 % privés* », c'est-à-dire des villes où l'espace n'est plus public, jusqu'à s'interroger si sur ces espaces privés, la loi de la République pourra encore s'appliquer, puisque justement construits sur un espace privé, qui définit un espace extra-légal (en dehors de la loi).

Mais poursuivons la lecture : « *Une ville privée ? Vue de France, l'idée peut sembler choquante, tant le développement de nos cités, y compris des villes nouvelles d'après-guerre, s'est toujours fait dans le cadre des municipalités – elles seules étant chargées de gérer les services publics tels que l'école, la voirie, les transports, l'aménagement du territoire ou la gestion des eaux. Aux Etats-Unis, la privatisation des villes est moins*

iconoclaste. Le pays a vu naître depuis un demi-siècle des « gated communities », quartiers fermés et souvent autogérés, à l'image de Sun City (Arizona), réservée aux seniors » [14]. Dans ce nouvel extrait, on a confirmation de l'histoire des villes en France et du rôle joué par les services publics, et la rupture étasunienne, vers la privatisation des villes, en lien avec le développement du néo-libéralisme. Précisons que certains quartiers en France, dans certaines villes existent aussi des « gated communities », à savoir des « cités fermées » et « protégées » de l'extérieur [15].

Poursuivons encore : « Souvent incapables de financer des villes nouvelles ou de rénover les anciennes **métropoles**, les Etats sont de plus en plus nombreux à se tourner vers des opérateurs privés, chargés non seulement de construire les bâtiments, mais aussi d'opérer la quasi-totalité des services dits « publics ». Observons qu'on passe de la ville à la Métropole, et que c'est dans cette « transmutation conceptuelle » que les moyens publics manquants (dette dite publique), la puissance publique fait appel au privé pour la construction (P.P.P) mais aussi la gestion, qui de fait, privatise les services.

DEMOCRATIE OU GOUVERNANCE : la ville, on l'a vu, plus haut, est le point d'encrage essentiel de la démocratie, pourvoir des citoyens associés, qui s'exprime par le conseil municipal élu. Mais qu'en est-il de la gestion pour les villes privées ? « Dans le cas de Kaec, un partenariat public-privé a été conclu entre le gouvernement saoudien [16] et un groupe immobilier de Dubaï, Emaar Properties. La ville n'a pas de maire : elle est gouvernée par le **PDG** d'Emaar Economic City (EEC), Fahd Al Rasheed, qui juge le modèle « très bon pour les villes ». « Par définition, le secteur privé doit créer de la valeur : je dois donc vendre plus cher que le coût de revient, explique-t-il ». Plus besoins de maire, et encore moins de conseil municipal, mais un **P.D.G** qui applique à la ville, la manière de gérer l'entreprise, selon les critères marchands. La Ville se voit définie une nouvelle mission, qui n'est plus de répondre aux besoins de la population mais de « créer de la valeur ». Dans cette logique on passe, sans le dire de la démocratie, à la « gouvernance », qui n'est que l'application de la gestion privée sur la chose publique (République). Ce problème est pointé du doigt : « On est dans une logique commerciale, dans laquelle on va **acheter la paix publique par les services, le luxe et la sécurité**. Les gens qui habitent dans ce genre de villes ne demandent d'ailleurs pas à être électeurs, ils s'en moquent totalement ! » Car, afin de garantir leur retour sur investissement, les villes privées font souvent comme les "gated communities" étasuniennes : elles ciblent les catégories les plus aisées » [17]. On retrouve ici un processus connu et qui s'applique à fond notamment à Marseille et ailleurs, celui de « gentrification », c'est-à-dire de réservation du centre-ville aux riches et d'expulsion des populations pauvres en périphérie (territoires). La question de la démocratie est là fondamentalement posée et là encore, il s'agit de lire le *Guardian*, cité par *l'Humanité Dimanche* du 2 au 8 Avril 2015 : « Il se pourrait que le capitalisme et la démocratie, qui étaient des alliés dans leurs jeunes années, ne le seront plus en devenant adultes » [18]. S'appuyant sur cette analyse le journal anglais explique : « 250 gratte-ciel qui vont être construits à Londres, seront possédés et contrôlés par des particuliers... Il existe à Londres une véritable **prolifération** [19] de ces espaces totalement privés qui **démembrent la ville totalement et en fait le royaume d'oligarques étrangers** ». Les mots sont forts car « démembrer » signifie retirer les membres. On n'est donc dans des espaces privatisés, consacrés au luxe et sécurisés, tandis que les pauvres continueront d'errer sur les « territoires », véritables « no mans land de l'emploi ». L'avenir est ici dessiné.

UNE VILLE COTEE EN BOURSE ? L'article des *Echos* termine en citant le cas d'une ville qui serait construite en plein désert Saoudien, et qui serait... « Côté en bourse ». Voilà ce que le journal *les Echos* appelle une « utopie pour le XXI ème siècle » ce qui pour moi est un cauchemar, au vu de l'Histoire connue du capitalisme, de ses violences systémiques intrinsèques, et de ce fait, des projections que l'on peut effectuer, compte tenu de ce passé lointain et ... encore plus grave, récent.

RETOUR SUR LA METROPOLE : Au vu de l'article, il nous faut donc comprendre que la Métropole, n'est donc qu'une étape dans le processus de « privatisation des villes », en fait des services publics, dont l'objectif est la privatisation de tous les services publics, devant à terme, déboucher sur la « ville-privée » utopie du capitalisme financier, « *Stalinisme de notre temps* », car « la finance libre » après avoir dévoré l'entreprise, s'attaque à la ville, espace public.

Avant que de conclure, on était parti au début de cet article sur l'histoire de la Ville, fondement de la démocratie, et de son évolution articulante, économie et société dans le sens du progrès humain. On débouche du fait des ruptures politiques impulsées par les néo-libéraux, vers une marchandisation complète de la ville, mettant de ce

fait la démocratie entre parenthèse. La « *ville privée* » débouchant sur ce que j'appelle la « *démocratie de marché* » système politique dans lequel le marché est au-dessus de la démocratie... expliquant aussi la « *marchandisation de la culture* » et le credo des métropoles, qui tourne autour du concept d'attractivité (forme de prostitution), puisqu'on ne veut plus produire. Il y a là, une rupture conceptuelle et historique, qui nécessite une réflexion encore plus approfondie qu'il faudra que les citoyens dans leur diversité de vie, intellectuels ou pas, mènent, car il s'agit véritablement d'un enjeu de civilisation.

Ouverture : Je ne résiste pas au plaisir de vous donner cette caricature que je présentais lors des diaporamas sur la Métropole et dont la première version à 5 ans. Je ne pensais pas constater, aussi rapidement, que le réel rattraperait mon analyse. **Vous avez là, la représentation de la « ville privée »**, qui nous est vendue comme une utopie...

De la commune « espace démocratique », à la « commune territoire », des Sociétés Anonymes, espace marchand des villes financiarisées



[1] Y compris la grotte préhistorique a un rapport avec la société, car son organisation est déjà un rapport social.

[2] Sans l'idéaliser car la cité grecque ne reconnaissait pas les esclaves comme citoyens.

[3] Combinant activité agricole, industrielle et artisanale.

[4] Le capitalisme n'est pas un « système technique », mais un rapport d'exploitation du système technique, dépendant du rapport de propriété, en l'occurrence privée.

[5] La consommation des habitants génère une activité économique propre à la ville (commerces, services).

[6] Maladies, accidents, mortalité

[7] Début du « *code du travail* », que la loi Macron vise à contourner pour ne pas dire détruire.

[8] La **gentrification** (anglicisme créé à partir de *gentry*, « petite noblesse »), ou embourgeoisement urbain, est un phénomène **urbain** par lequel des arrivants plus aisés s'approprient un espace initialement occupé par des habitants ou usagers moins favorisés, transformant ainsi le profil économique et social du quartier au profit

exclusif d'une couche sociale supérieure.

[9] D'où les Nationalisations, la sécurité sociale, le plan, les services publics

[10] Logement, Transports, Education, Formation, Santé, Culture, activités sportives, loisirs etc...

[11] L'Homme qui rit

[12] Dotation Globale de Fonctionnement.

[13] « *Les Villes privées, Utopie du XXIème siècle* » / *Les Echos* du 31 Mars 2015

[14] Idem

[15] Extérieur signifie barrière intérieure de protection contre les intrusions, à l'opposé du modèle libéral, mais là c'est pour protéger le profit.

[16] Gouvernement Saoudien, connu pour sa profondeur démocratique.

[17] Idem

[18] 1938, écrit par l'Historien Britannique E.H Tawney

[19] Prolifération , terme utilisé pour le cancer (« prolifération de cellules »)